Des centaines d'emplois à combler dans le secteur manufacturier

un coup de pouce pour vous établir!*

Êtes-vous admissible?

* ENTREPRISES PARTICIPANTES

de 500$ à 2500$

MRC de Montmagny

CLD COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

NOUVEAU PROGRAMME

Aide financière à l'établissement

aux nouveaux travailleurs du secteur manufacturier

Informez-vous!

418 248-5985, poste 240

cld@montmagny.com

cldmontmagny.com

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À L'ÉTABLISSEMENT
TRAVAILLEURS DU SECTEUR **manufacturier**

Applicable chez les entreprises participantes seulement

Conditions générales d'admissibilité

Être un nouveau résident établi de façon permanente dans l'une des 14 municipalités de la MRC de Montmagny

OU

Être un jeune diplômé de la MRC de Montmagny qui s'établit dans la région

Nouveau résident immigrant

Détenir une carte de résident permanent du Canada

OU

Détenir un permis de travail ouvert en tant que demandeur d'asile (réfugié)

Détenir un permis de travail dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)

ET

Occuper un poste à temps plein dans une entreprise manufacturière participante de la MRC de Montmagny

Contribution financière de 500 $ à 2 500 $

Applicable aux frais de déménagement et d'établissement selon les critères d'admissibilité en vigueur.

Critères d'admissibilité, règlements et entreprises participantes :

cldmontmagny.com « S'établir dans la région »

CDEMM **Grâce à la participation financière de la Corporation de développement économique de la MRC de Montmagny**

Certaines restrictions s'appliquent. Une seule allocation par famille et lieu de résidence.
Programme en vigueur à compter du 1er septembre 2018 jusqu'à épuisement des fonds disponibles.